

NOTICE DE TRI SÉLECTIF CONTENEUR À DÉCHETS VERTS

LE CONTENEUR EST PRÉVU POUR

- Déchets de fruits, légumes et salades
- Coquilles d'œufs
- Restes alimentaires issus d'os et d'arêtes de poisson
- Déchets de cuisine
- Marc de café, filtres à café, dosettes de café
- Sachets de thé
- Graisse de friture, huile de friture absorbée dans du papier journal ou de l'essuie-tout
- Produits alimentaires sans emballage
- Déchets de jardin
- Fleurs, restes de fleurs
- Coupe de gazon
- Déchets végétaux
- Zestes d'agrumes

LE CONTENEUR N'EST PAS PRÉVU POUR

- Sacs d'aspirateur (R)
- Cendres (R)
- Couches-culottes (R)
- Mégots de cigarette et tabac (R)
- Litière pour petits animaux (R)
- Excréments de chien (R)
- Sachets en plastique, même en plastiques biodégradables (R)
- Cadavres, corps d'animaux (à ne jamais mettre dans le conteneur à ordures. La société SecAnim 06256-8520 est responsable de l'élimination)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les conteneurs sont disponibles dans les tailles de 120 l et de 240 l.

La taxe de ramassage minimale couvre déjà 18 des 36 ramassages possibles.

Pendant les mois d'hiver, les conteneurs sont ramassés toutes les deux semaines, et pendant les mois d'été, une fois par semaine.

Nous proposons deux fois dans l'année des collectes de déchets encombrants verts, lors desquelles les déchets de jardin encombrants peuvent être directement ramassés en bordure de votre terrain. Sont collectées les branches, les troncs fins et les broussailles (quantité max. : 3 m³, longueur max. : 1,5 m, épaisseur max. : 10 cm de diamètre, poids max. : 50 kg). Les déchets végétaux doivent être liés avec de la ficelle putrescible.

Vous trouverez les dates dans votre calendrier de ramassage des ordures.

COMMENTAIRES

(R) déchets résiduels